

Editeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe



Profitez d'un week-end dans les bois

en page 2

N5, la sécurité avant tout et pour tous

en page 3

La démocratie a besoin de vous ! Votez

en page 5

La fin des travaux pour bientôt ?

en page 7

La promenade qui tombe à pic...

en page 9

Ne mettez pas toutes vos crasses dans le même sac!



page 9

Les choix sont faits, les parcours sont bouclés.
Au mois de septembre, les enfants de 8 à 12 ans ont reçu à l'école un formulaire d'inscription pour participer à l'opération «Place aux enfants» organisée avec le même succès depuis une quinzaine d'années à Genappe. Suite page 6

ASSOCIATIONS



Week-end du Bois à Bousval

Les 20 et 21 octobre

Un week-end, plusieurs activités pour petits et grands ! Nous, on y sera et on vous y attend !

Promenons-nous dans les bois !

Aventurez-vous en famille sur le chemin d'une promenade contée à l'orée du bois... Venez découvrir les joies de la nature, des textes fantastiques, des endroits magiques, une richesse naturelle insolite, le tout agrémenté de nombreuses activités manuelles !

Promenade contée : départ toutes les heures, promenade avec un guide nature: samedi à 15h30 et dimanche à 11h30

Sur le chemin des arbres

La sprl Litwack Agri vous propose de vous initier à l'abattage et à l'élagage. Vous découvrirez les différentes techniques grâce à une activité éducative et aux démonstrations proposées par des professionnels. De l'élagage, au gyrobroyage jusqu'au fendage des bûches, le chemin des arbres n'aura plus de secret pour vous !

Samedi 20 octobre début de la visite à 14h
Dimanche 21 octobre début de la visite à 10h et à 14h

Des sensations fortes

Pour les plus sages et les plus sportifs l'occasion de vous initier à l'accrobranche avec tyrolienne. De nombreuses découvertes artistiques Des expositions d'œuvre en bois, des démonstrations et des artisans du bois.

Le tout dans une ambiance bon enfant avec des jeux en bois et des activités ludiques. De quoi amuser les petits comme les grands.

Open-bar tout le week-end avec le dimanche midi un «Barbecue de saison» et un bar à dessert.

Renseignements

disponible au Syndicat d'Initiative (067/77.23.43)
www.sigenappe.be
www.leweekenddubois.be

Coup de Pouce à besoin d'un coup de main

Vous avez quelques heures disponibles dans votre emploi du temps, vous souhaitez partager, faire de nouvelles rencontres, créer des liens avec d'autres habitants de notre commune tout en leur rendant service, vous avez une voiture et vous aimez conduire, alors, l'asbl «coup de pouce à Genappe» a besoin de vous.

Active depuis plus de 10 ans sur le territoire de notre commune, l'asbl a pour mission de permettre un meilleur accès aux soins de santé à tous les habitants de Genappe. Dans ce but, elle organise et coordonne des transports individualisés par des bénévoles vers les différents lieux de soins. (Hôpitaux, pharmacies,



kinés, homes, etc).

La qualité de son action est reconnue par l'ensemble de nos professionnels de la santé et elle est subsidiée par la commune et la Région wallonne dans le cadre du plan de cohésion sociale.

Pour satisfaire toutes les demandes actuelles, les volontaires ont un besoin urgent de renfort. Si vous désirez assister à une rencontre avec l'équipe en place, contactez l'asbl au 0474/08.17.44 ou au 0476/77.95.58.

Si vous souhaitez plus d'information sur l'engagement volontaire un site internet est dédié au volontariat www.levolontariat.be.

La Bousvaloise, c'est génial

Merci, merci et merci pour ce super week-end qui s'est déroulé le 25 et 26 août dernier. Sans vous tous, cette soirée et ce dîner n'auraient pas pu se réaliser.

Merci aux jeunes qui nous ont aidés à monter et démonter les tentes, à servir au bar,...

Merci aux chouettes groupes qui nous ont fait vibrer samedi soir. Il y a d'abord eu Skäl, bande de copains de Ways (contact Martin Hauchart 0479/05.38.31) et ensuite Rising Sparks groupe de Bousval (contact Manu 0471/47 44 49) qui a déjà un cd a son actif, n'hésitez pas à les contacter pour vous le procurer, cela leur fera très plaisir.

Merci aux 3 DJ qui vous ont fait danser jusqu'au bout de la nuit, j'ai nommé Greg dit « The mad teacher » (0476/81.26.04), Meyer Lansky (0473/69.96.98 et DJ Stef (0474/27.37.98) Pensez à les contacter pour vos soirées de folie.

Merci à toutes les personnes de la technique pour tout ce matériel et ces nombreuses heures de montage et démontage

Merci aux habitants de la place pour avoir supporté de bonne grâce ces décibels peut-être pas vraiment à leur goût. Nous nous excusons encore auprès d'eux.

Merci à vous tous, les jeunes et moins jeunes de Bousval et d'ailleurs pour l'ambiance de feu que vous avez mis dans le chapiteau et pour le bon déroulement sans accros de toute la soirée, vous êtes géniaux.

Merci à vous tous qui êtes venus manger, boire un verre et discuter dimanche malgré un début de fête un peu pluvieux.

Merci à tous vos sourires qui en disent long sur la réussite tant de la soirée que du dîner où c'était un grand bonheur de voir tous les enfants autour de la conteuse ou dans le château gonflable.

Je ne pouvais pas finir sans

oublier de remercier nos propres enfants. Nos petits, pour avoir été ballotés de droite à gauche tout le week-end et nos grands pour leur aide précieuse et presque forcée. Voilà l'été qui se termine presque et nous allons déjà penser à notre prochaine activité, le marché de Noël et sa désormais fameuse tartiflette. Bloquez d'ores et déjà le week-end du 15 et 16 décembre 2012 dans vos agendas. Nous avons déjà quelques idées et projets pour le village, nous vous tiendrons au courant très rapidement de l'évolution de ceux-ci.

Une nouvelle troupe de théâtre Wallon

La troupe «Lès Ch'napans» nous annonçait la saison passée que c'était la dernière et tout comme vous nous en avons été attristés...

C'est ainsi que l'idée a mûri en nous de ne pas laisser sur la route ce que Christine Tombeur nous avait enseigné au fil des

années...et cette joie que nous ressentions à jouer pour vous tous. Petit à petit le plus jeune d'entre nous, Cédric Jeanmart a souhaité rassembler ceux qui avaient encore le feu sacré des planches! Fort de notre enthousiasme à tous, les plus jeunes arrivés voulant persévérer, certains anciens ne voulant pas décrocher, il ne nous restait qu'à trouver de nouveaux passionnés afin de créer notre troupe wallonne «Lès pas pièrdus». Ce sera donc avec une immense joie que nous jouerons pour vous la pièce «Sacré Rosses» adaptation de Philippe Decraux d'après «Les belles soeurs» d'Eric Assous.

Nous serons heureux de vous accueillir : salle communale de Loupoigne les samedis 3 et 10 novembre à 20h et les dimanches 4 et 11 novembre à 15h. Entrée 7€
Réservations : 0471/61.96.15.
Au pléji dè vous vir à branmint

Sport, plaisir et sécurité, l'équation idéale !

La pratique sportive favorise une bonne oxygénation ainsi que l'évacuation des toxines et des tensions accumulées au fur et à mesure des frustrations quotidiennes. On a beau le savoir,

ce n'est pas toujours facile de choisir la discipline ou le club.

Art martial novateur, le Yoseikan Budo peut vous motiver à bouger car il est attractif. On peut rapidement pratiquer

des techniques intéressantes car il fait la synthèse entre une connaissance séculaire du corps humain et les besoins de l'homme moderne.

C'est un art de self défense qui a été conçu par Maître Hiroo Mochizuki comme formation physique et spirituelle, dans l'estime et le respect de soi et d'autrui.

S'adaptant à chaque niveau de développement psychomoteur, le Yoseikan Budo permet à tous les participants d'évoluer.

Bien que les mouvements du Yoseikan Budo procurent un plaisir et un bien-être manifestes, le but reste l'efficacité de la défense. Dans le même sens, ces mouvements augmentent les connexions cérébro-spinales de manière équilibrée, ce qui améliore notablement des fonctions telles l'attention, la mémoire et la concentration. Fameuse aide pour la réussite scolaire ou pro-

fessionnelle!

A Genappe, près de chez vous, dans une ambiance conviviale, un club vous en propose un des meilleurs enseignements de Wallonie!

Des cours pour adultes de tout âge et pour des jeunes en recherche d'identité et de confiance en eux. Des cours spécifiques pour la musculation et la compétition. Des cours pour enfants axés sur le développement psychomoteur à travers un enseignement ludique et sportif. Et depuis un an, des cours de self défense féminins centrés sur comment faire cesser l'attaque avant d'être maîtrisée, blessée ou même tuée, le plus rapidement possible.

Rendez-vous pour un essai gratuit à la salle omnisports de Genappe!

Renseignements:

Geoffroy Milan: 0475/51.78.78.

Wivine van Rutten





MOBILITÉ

Une motion pour plus de sécurité sur la N5



A la suite de l'accident qui s'est déroulé en août dernier sur la N5, à hauteur des travaux du rond-point du Longchamps, le Conseil communal réuni en séance le 28 août a adopté une motion par laquelle il demande au service Public de Wallonie, gestionnaire de voirie et maître d'ouvrage du chantier, d'aménager sans délai, des passages pour piétons et des feux de signalisation «à la demande» pour permettre la traversée des usagers doux.

Que l'on se déplace à pied, à vélo ou en voiture, nous avons tous déjà ressenti un sentiment d'insécurité en circulant aux abords de la N5 ou sur celle-ci. Conscient de cette situation et aidé en cela par une pétition citoyenne tombée bien à propos la Ville a relayé ces interpellations et a régulièrement interpellé les autorités compétentes afin d'attirer leur attention sur ce véritable point noir que constitue la N5 non seulement en raison de la forte fréquentation qu'elle connaît mais aussi de la vitesse qui y est pratiquée.

C'est d'ailleurs pour répondre à cette problématique que les bandes de circulation avaient été ramenées de deux à une sur de nombreux tronçons de la N5. Malgré cette mesure, le sentiment d'insécurité est resté bien présent notamment aux différents carrefours de la N5 avec les voiries communales (Rue de Glabais, Rue Longchamps, Rue de Namur à Houtain le Val). La Région wallonne nous informait

y être attentive mais le dossier n'évoluait pas.

C'est pourquoi en février 2009 déjà, le Conseil communal adoptait une motion visant à rappeler à la Région wallonne ses engagements en matière de réalisation de plusieurs ronds-points sur la N5 à Genappe.

Le premier rond-point a vu le jour à hauteur du Centre commercial notamment en raison de l'insistance de la Ville face aux promoteurs immobiliers des commerces venus s'y installer récemment. L'accroissement du trafic dans cette zone devait pour nous s'accompagner d'une telle mesure. Depuis sa mise en place, des mesures ont été prises en vue de répondre aux sources d'insécurité générées par sa conception (les bandes de lancement du rond-point ont été ramenées de deux à une). Forts d'échange de courriers et de rencontres avec le Ministre compétent nous avons obtenu qu'un budget soit inscrit à la Région wallonne pour la création d'un second rond-point à Genappe, au Longchamps. Il verra le jour dans plusieurs semaines.

Une autre zone critique reste celle des «Quatre bras» à Baisy-Thy. Nous savons qu'un projet de rond-point est à l'étude à la Région car la configuration de ce dernier sera particulière en raison de la configuration des lieux. Un budget semble avoir été dégagé par les instances régionales en vue d'une réalisation de ce dernier courant 2013.

Le mot du Bourgmestre



Cette édition étant la dernière avant les élections de ce dimanche 14 octobre, je ne vous entretiendrai pas d'une problématique précise. Je sais d'ailleurs qu'en cette période d'agitation électorale, vous ne manquez pas de lecture ...

Qu'il me soit tout simplement permis de vous dire combien les six dernières années se sont écoulées rapidement et combien je suis fier d'être votre Bourgmestre.

Grâce au travail de la plupart des membres du conseil communal, beaucoup de projets ont abouti et je crois pouvoir dire que nous n'avons pas à rougir de notre bilan; dans tous les domaines, nous nous sommes efforcés de répondre aux légitimes préoccupations de nos concitoyens.

Au cœur de notre bel Hôtel de Ville et avec l'ensemble du personnel communal, nous avons fait en sorte de remplir nos missions ; nous avons voulu aussi que la participation citoyenne ne soit pas un vain mot, mais que chacun au contraire soit pleinement un acteur de la vie communale.

Notre commune se transforme et s'embellit, et, quoiqu'en disent certains grincheux, je crois que nous bénéficions d'une réelle qualité de vie au sein de nos huit villages. Bien sûr, il y a toujours des domaines à améliorer, des avis à concilier et des projets à concrétiser mais n'en doutez pas, j'ai le cœur à l'ouvrage.

Ce dimanche, il faut se rendre au bureau de vote.

Soyons conscients de notre chance, chance de voter librement, dans un pays en paix ...

Gérard Couronné
Bourgmestre

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements



Services bancaires

Rue de Ways, 51
1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
CBFA: 014169 AcB

S.L.S sprl

SECRÉTARIAT – LOIS SOCIALES

Calculs des salaires
Appointements - Émoluments
Formulaire administratif, social, etc.
Travail personnalisé

Rue E. François, 11 1474 Ways - Genappe
Tél. : 067/34.17.15 - Fax : 067/63.94.82 - GSM : 0495/19.89.88





22 V'la la Police !



Le 22 septembre se sont déroulées avec succès la journée portes ouvertes et l'inauguration du nouveau commissariat de Genappe. L'occasion pour les Genappiens de rencontrer leurs agents de quartier et de découvrir les nouveaux locaux de commissariat situé à l'Espace 2000.

En moins de 10 ans, l'Espace 2000 est devenu un véritable espace au service du citoyen qui regroupe les services administratifs de la Ville, la bibliothèque, l'académie de musique, la Maison de l'Emploi, une crèche, une école et les services de notre police locale.

Notre commissariat accueille 10 policiers soit 8 agents de quartier, un inspecteur princi-

pal et un commissaire qui en assume la direction. D'une superficie d'environ 500 m² établis sur 2 niveaux ce bâtiment a coûté 1.128.000€ TVAC à la Zone de Police. Basse énergie, l'édifice répond aux normes les plus récentes en termes de technologies et d'énergie. Les accès sont sécurisés par caméras et biométrie. Des panneaux solaires et photovoltaïques sont placés sur la toiture, des stores solaires et des pare-soleil ainsi que le volume compact de l'ensemble ont été conçus pour réduire au maximum la consommation d'énergie.

Grâce à ces installations, le personnel de police travaillera de manière encore plus performante au service du citoyen.



Sécurité d'abord !

Parmi les missions principales de votre police locale telles la prévention, la répression, la sécurité routière... il en est une trop peu connue: sa collaboration active à la préparation de divers événements.

Nous citerons deux exemples récents: «Le Beau Vélo de Ravel» et la modification de vos conditions de circulation suite à la réalisation du rond-point «Longchamps» à Baisy-Thy.

Si chacun de ceux-ci engendre une approche différente, la finalité principale se veut toujours la même: sécurité!

Depuis de nombreux mois, notre Ville s'est inscrite, comme ville étape, dans le circuit du «Beau Vélo de Ravel». Très vite, les exigences logistiques et techniques de la RTBF-Vivacité liées à la grandeur de l'événement nous ont amené à mettre autour d'une table toutes les forces vives d'une administration communale. La zone de police Nivelles-Genappe en fait partie.

Nous avons participé à l'élaboration de l'itinéraire, à la rédaction de l'arrêté de police réglant les règles de circulation routière. Aussi, nous avons non seulement encadré la rando-

née et sécurisé certains carrefours, mais assuré une présence policière sur le parking Beghin notamment durant les concerts organisés après la ballade.

En matière de circulation routière, vos responsables communaux ont le souci de continuer à sécuriser les endroits dénoncés comme «à risques».

C'est ainsi qu'après la réalisation de trois ronds-points (deux à la rue de la Croisette à Baisy-Thy ainsi que celui de la RN25 à hauteur de l'accès au centre commercial), les travaux du rond-point «Longchamps» ont maintenant été entrepris.

Les souhaits des riverains, la rentrée des classes, la mobilité des piétons, la desserte d'une ligne de bus... et surtout un malheureux accident survenu au cœur du chantier, ont nécessité plusieurs réflexions collectives mettant autour de la table de nombreux interlocuteurs tels le SPW, la société réalisant le chantier, la société assurant la mise en place de la signalisation routière, les responsables communaux... et votre police.

Pascal Neyman
Commissaire divisionnaire
Chef de corps

Elections du 14 octobre 2012



Ce dimanche 14 octobre, nous devons désigner nos représentants aux conseils communaux et provinciaux. Ce choix sera déterminant pour notre vie quotidienne car cette élection permettra de désigner ceux qui dirigeront notre Commune et la Province du Brabant wallon dans les six années à venir.

Il est donc important de participer sérieusement à cette démarche civique.

Nous vous rappelons que le vote est obligatoire.

Chaque électeur recevra préablement une convocation par la poste.

L'électeur qui n'aura pas reçu sa convocation devra se présenter la semaine précédant les élections à l'administration communale en vue de s'en procurer une.

Les bureaux de vote seront accessibles le 14 octobre de 8h à 13h.

L'électeur qui se trouve dans l'impossibilité de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin doit :

- justifier son absence en faisant parvenir au service élection un document probant (exemple un certificat médical) avec sa carte de convocation

- il peut, s'il le souhaite, voter par procuration à condition d'être dans un des cas prévus par la loi électorale (maladie, raisons professionnelles, séjour temporaire à l'étranger, motifs d'étude, ...)

La procuration est un acte par lequel un électeur empêché (mandant) mandate un autre électeur (mandataire) pour voter en son nom. Le formulaire de procuration est disponible au service population ou sur le site internet de la Ville :

www.genappe.be/commune/services-communaux/population/elections

Chaque mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration et devra aller voter dans le bureau de vote où aurait dû voter le mandant. Il devra être en possession du formulaire de procuration complété et signé, du certificat (médical, em-

ployeur ou autre), de sa propre convocation et de sa carte d'identité.

Comment émettre son vote ?

L'électeur se rend dans l'isoloir qui lui est désigné et remplit la ou les case(s) de son choix, uniquement à l'aide du crayon rouge se trouvant à sa disposition. Il appose sa marque soit sur la case surmontant une liste (=vote en case de tête) soit il appose sa marque en regard d'un ou de plusieurs candidats d'une même liste (=vote de préférence) ; donc on ne peut pas voter pour plusieurs listes ou des candidats sur des listes différentes (ce serait un vote nul).

Une permanence sera assurée à l'administration communale (service Etat civil) le jour des élections de 8h à 12h.

Pour tous renseignements complémentaires concernant ces élections, n'hésitez pas à contacter le service élections par téléphone au 067/79.42.12, 067/79.42.13 et 067/79.42.14 ou elections@genappe.be

SANTÉ

Journée mondiale du don d'organes

Le 17 octobre

Le don d'organes est un des plus beaux gestes de solidarité qui soit, puisqu'il va même au-delà de la mort.

La mort est inéluctable, certes, mais quel beau défi à relever que de transformer sa mort en vie pour les autres, tel est l'extraordinaire enjeu du don d'organes.

Hélas, il faut savoir qu'actuellement, la pénurie d'organes constitue le frein majeur à la transplantation. Le nombre de

donneurs est insuffisant pour permettre à la Belgique de satisfaire les besoins. Il s'ensuit un délai d'attente prolongé qui peut avoir comme conséquence le décès de nombreux patients.

Dites oui au don d'organes

Nous sommes tous à titre individuel ou en tant que membre de la communauté des êtres humains appelés à dire oui.

Qu'advient-il de nous après la mort ?

Ne pouvons-nous pas empêcher la mort des autres ?

Il faut dire oui parce que le don d'organes est un témoignage de solidarité, de générosité, d'humanisme.

Dites oui dès aujourd'hui!

La loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes est basée sur le consentement présumé des candidats-donneurs décédés. En effet, le prélèvement est permis sur le corps de toute personne inscrite au registre de la population ou depuis plus de six mois au registre des étrangers, sauf si le candidat-donneur a exprimé une opposition au prélèvement de son vivant.

La loi a aussi inscrit la possibilité pour toute personne de faire acter au registre national, via son administration communale, sa volonté d'être donneur. Cette déclaration supprime l'ambiguïté inhérente à la situation des candidats-donneurs qui n'ont pas fait acter une opposition au registre national. Agissez dès aujourd'hui, rendez-vous au Service population muni de votre carte d'identité!



Naissances

AL-HAJAJI Dhaia d'Houtain-le-Val
AZZUYI Anas de Genappe
CORBISSIER Eline de Genappe
DECILLE Romain de Bousval
DELEYE Anaïs de Bousval
DELPORTE Léa de Vieux-Genappe
REIZER Antonin de Glabais
VERMEIREN Théo d'Houtain-le-Val

Mariages

MARQUET Pierre-Richard de Rixensart et HÉRALY Catherine de Baisy-Thy
CLERBOIS Pierre-Yves et MERCIER Angélique de Ways
HENNING Boris et LECOQ Marie de Bousval

MELCHIOR Nathan et HARANG Dorothee de Baisy-Thy
DONIE Christophe et PLUME Sylvie de Vieux-Genappe
FRALA Bernard et DEBROUX Anne de Bousval

Décès

CARLI Roberto d'Houtain-le-Val (1928)
CORBISSIER Simone de Vieux-Genappe (1925)
FONTYN Marie de Baisy-Thy (1945)
MARBAIS Michel de Genappe (1944)
MATHOT Anne de Vieux-Genappe (1927)
PETTIAUX Magali de Bousval (1937)
SCHAUWERS Maria de Bousval (1913)
VANDERAA Vincent de Baisy-Thy (1964)
VONCKX René de Genappe (1924)



NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.sneesens.be

Tél: 067/79.13.03



Sophrologie dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels

Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78



Pour l'information au jour le jour visitez notre site genappe.be



EN BREF

Quelques jours de fermeture dans les bibliothèques

A l'occasion de la Toussaint, les bibliothèques de Genappe et de Bousval seront fermées du jeudi 1^{er} au samedi 3 novembre inclus.

Rendez-vous dans le journal du mois de novembre afin de découvrir ce que nous réserve la rentrée littéraire!

Cours d'informatique Pour seniors à partir de 50 ans

A la Bibliothèque de l'Espace 2000 - (Local 16) tous les mercredis et vendredis matin. Séance d'information (uniquement pour les débutants) suivie de l'inscription aura lieu le mercredi 17 octobre de 10h à 12h en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Les cours débuteront fin octobre.

Nouveau répertoire des indépendants, professions libérales, et associations de Genappe!

En janvier 2013, la nouvelle édition du «Genappe Utile et Pratique 2013-2015» sortira de presse. Pour figurer dans le guide communal, culturel et commercial incontournable de l'entité, contactez Madame Rebecca Nicais au 067/79.42.43 de 8h à 12h et de 14h à 16h tous les jours ouvrables ou par mail: rebecca.nicais@genappe.be



JUNIORS

Dans quelques jours... Faites place aux enfants !



Le 20 octobre 2012!

Le samedi 20 octobre 2011, tous les inscrits découvriront l'envers du décor.

Ils pénétreront dans des lieux inhabituels pour eux, des lieux généralement fermés et réservés aux adultes. Ils participeront concrètement aux activités proposées par des professionnels. Pendant toute la journée, ils observeront les activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive.

Ils découvriront le travail des pompiers et qui sait, ils monteront peut-être sur la grande échelle... ou actionneront la lance à incendie... en toute sécurité!

Ils regarderont le boulanger fabriquer son pain et mettront

la main à la pâte, d'autres prépareront des macarons... et en dégusteront.

Certains participeront à la vie d'un manège, et les chevaux n'auront plus beaucoup de secrets pour eux... D'autres encore découvriront l'univers des marionnettes ou se baladeront dans les bois.

Des parcours très différents occuperont la centaine de participants une grande partie de la journée. De 9h à 15h, le territoire de Genappe sera sillonné par des petits groupes accompagnés de leurs «Passe-Muraille». Ces personnes indispensables et bénévoles qui encadreront vos enfants pendant toute cette période. Les hôtes sont également très importants!

Puisqu'ils accueillent tout ce petit monde chez eux et prennent aussi de leur temps pour partager l'amour du métier qu'ils exercent. Un grand merci à eux pour leur disponibilité et leur sens du partage!

Place aux enfants, c'est d'abord et avant tout une journée enthousiasmante pendant laquelle la curiosité des uns rencontre la passion des autres.

Un spectacle de clôture

Cette année, une grande nouveauté! En fin de journée, tous les enfants participants découvriront un spectacle délirant! Ils s'amuseront en compagnie de Lorgnette. Ses compagnons de jeu? De vieux bibelots,

des bouts de coton, des marionnettes...

Lorgnette est friande de clins d'œil... et implique les spectateurs dans son histoire

Un régal de bonne humeur. Les enfants vont adorer!

Un goûter

Et pour clôturer la journée, après les découvertes et les émotions... Tous les participants: les enfants, les «Passe-Muraille», les hôtes, les organisateurs et les parents seront attendus à l'Espace 2000 pour partager un goûter revigorant et surtout leurs expériences, leurs étonnements, leur enthousiasme ou pourquoi pas, leur passion pour un métier qu'ils exerceront plus tard?



C.P.A.S

L'été est désormais derrière nous



Souvenir de vacances

Au CPAS, nous avons eu le plaisir de proposer une journée «en famille» au Domaine provincial de Chevetogne. C'est en effet devenu une «tradition» depuis plusieurs années: chaque été, le CPAS, en collaboration avec l'A.M.O «À l'Uche», emmène les familles passer une journée de vacances dans un lieu agréable.

Cette année, le beau temps était au rendez-vous ce vendredi 30 août et les 47 participants - dont 32 enfants! - ont passé une journée dans le magnifique Domaine de Chevetogne (Pro-

vince de Namur). Les photographes d'un jour ont spontanément convenu de partager les photos, et tout le petit groupe se réunira à nouveau à cette occasion.

Ce type d'activités s'inscrit dans un projet plus large ouvrant l'accès aux loisirs, à la culture et au sport, et est soutenu par le SPF Intégration sociale.

Préparons l'hiver

Le Conseil de l'action sociale vient de décider de rouvrir son «restaurant social» le mercredi 7 novembre. Il sera ouvert les mercredis et jeudis de novembre à

février (sauf les jours fériés).

Moyennant une participation aux frais de 1,5 €, les convives peuvent déguster un repas complet composé d'un potage, d'un plat et d'un dessert. L'hiver dernier, cette initiative avait remporté un franc succès, montrant entre autres que le plaisir de la convivialité était au moins aussi important que celui de bien manger! Il se tient dans la salle communale de Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles, 101.

Renseignements et inscriptions
CPAS de Genappe
067/64.54.50.

Allocations de chauffage

Il est sans doute utile de rappeler que le CPAS reçoit les demandes en matière d'allocations de chauffage: un remboursement partiel de votre facture peut vous être accordé lorsque les conditions suivantes sont réunies:

- Combustible (gasoil de chauffage, pétrole lampant ou gaz propane);
- Situation financière (droit à l'intervention majorée de l'assurance maladie-invalidité, revenu annuel brut imposable inférieur à 16.306,33€, augmenté de 3.018,74€ par personne à charge - montants au

01.02.2012), ou endettement (médiation de dettes ou règlement collectif de dettes).

La demande doit impérative-

ment être introduite au plus tard dans les 60 jours de la livraison. www.fondschauffage.be ou au CPAS, rue de Ways, 39 -1470 Genappe -067/64.54.50.



Institut de beauté & Pédicure médicale

Soins aux huiles essentielles

Esthéticienne et pédicure médicale diplômée

Soins du visage - Epilations
Soins du corps - Massage initiatique
Jambes lourdes - Pressothérapie
Enveloppements - Hammam
Pédicure médicale - Banc solaire

Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27

Du lundi au samedi sur rendez-vous

AUDIT / CERTIFICAT ENERGETIQUE

L'audit énergétique agréé par la Région Wallonne bénéficie d'une prime de 360 € et d'une déduction fiscale de 240 €

Yves RENARD:
GSM: 0471/104.965
Email: yvesrd@msn.com

Belle rentrée dans nos écoles



Exemple : école de Ways.

Ce lundi 3 septembre, nos chères têtes blondes ont repris le chemin de l'école. Les pleurs et les petites inquiétudes ont rapidement laissé place à un large sourire. Encadrés par leurs enseignants, ils ont découvert ou redécouvert les locaux avec plaisir.

Le temps passe vite ! Il est déjà l'heure de rentrer à la maison le cartable lourd empli d'un monceau de devoirs pour les parents : recouvrir, compléter, signer, plastifier... Que du bonheur !

Après quelques jours d'école, tout se déroule bien et le changement opéré quant au choix de la seconde langue, l'anglais ou le néerlandais, rencontre le succès escompté.



Vous souhaitez vous lancer comme indépendant

mais vous vous posez encore quelques questions... Venez à la Maison de l'Emploi de Genappe rencontrer nos partenaires :

Groupe One

Permanence le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi après-midi de chaque mois
Renseignement et inscription au 0800/99 149

Créa-job

Permanence un mardi après-midi par mois
Renseignement et inscription au 010/24 76 62

Job'in

Permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois
Renseignement et inscription au 067/63 91 50

Azimut

Séance d'information le 16 novembre et le 21 décembre à 14h
Renseignement et inscription sur www.azimut.cc

Maison de l'Emploi de Genappe

Espace 2000, 7a
1470 Genappe
067/41 17 20

L'Agence Locale pour l'Emploi

Nouvel horaire

La permanence de l'ALE se tiendra les jeudis et vendredis matins de 9h à 12h.

Une permanence téléphonique est assurée le mercredi de 13 à 16h ainsi que les jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h à 16h.

De fil en aiguille

L'atelier de retouche de l'ALE est ouvert le vendredi de 8h à 16h.

Campagne annuelle de dératisation

Cette année encore, la Ville de Genappe organise une campagne de dératisation.

Cette dernière aura lieu du lundi 22 au jeudi 25 octobre 2012 inclus.

Animal Pest Control effectuera Gratuitement le traitement de tous les biens communaux et des immeubles privés sur simple demande des intéressés.

Ceux-ci peuvent s'adresser :

- soit à l'administration communale au 067/79.42.72 ou 73 ou à l'adresse email suivante aude.roland@genappe.be
- soit directement à la Sprl Animal Pest Control au 010/45.05.46

Animal Pest Control peut également vous fournir gratuitement le produit nécessaire ou, suivant la demande, dépêcher un technicien sur place.

Extension de l'école de Baisy-Thy, on aperçoit le bout du tunnel

L'épilogue d'une longue saga se profile enfin à l'horizon : l'inauguration de la nouvelle section maternelle approche !

En 2000, le Conseil communal approuve le dossier-projet établi par l'Atelier d'Architecture D.D.V., de Nivelles

Après de longues années passées à attendre une réponse favorable de la Communauté française quant à l'attribution de subsides, la promesse ferme de subsides (60% du métré estimatif) parvient à la Ville en 2006.

Le 15 mai 2007, le Collège communal attribue le marché à Sequaris Construction pour le montant de 897.954€.

Alors que le début des travaux est fixé au 1^{er} septembre 2008, deux importants problèmes doivent être résolus :

- le sol s'avère être d'une mauvaise qualité portante ;
- le chauffage et l'isolation prévus lors de l'étude initiale ne

rencontrent plus les normes en vigueur.

Sur base d'études techniques complémentaires, le Conseil communal décide de procéder à la mise en œuvre d'un radier général (118.816,49€) et marque son accord sur le placement d'un système de chauffage par le sol et d'une ventilation à double flux, avec récupération de chaleur (138.266,69€).

Afin de permettre au bâtiment d'affronter sereinement les contraintes actuelles et à venir en matière de gestion de l'énergie et de développement durable, d'autres mesures sont adoptées : augmentation des épaisseurs d'isolant dans les murs et en toiture, doubles vitrages superisolants, récupération des eaux de pluie (citerne de 10.000 litres) pour les chasses des toilettes, mini-station d'épuration,...

Les nouvelles bases du projet

ayant été définies, le chantier peut enfin débuter, le 15 septembre 2010. Le bâtiment comprend 6 classes maternelles, pourvues chacune d'une mezzanine. L'atmosphère des classes est feutrée et chaleureuse : sol en lino, papier peint sur les murs, boiseries apparentes, dispositif d'isolation absorbant les sons... Un vaste préau, adossé à l'ar-

rière de cet ensemble, abritera les jeux de nos bambins.

À ce jour, le bâtiment est en voie d'achèvement : il ne reste que quelques finitions à y apporter. L'aménagement des abords se poursuit, comprenant notamment une voirie pavée permettant aux camions de pompiers d'accéder à l'extrémité haute du site de l'école.




LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

OFFREZ-VOUS PLUS QUE DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ GRÂCE AU PHOTOVOLTAÏQUE.



SOLENERGY

NOTRE MÉTIER, VOUS FAIRE ÉCONOMISER TOUTES LES ÉNERGIES.

Ch. de Charleroi 33a, 1470 Genappe
GSM : 0473 365 778 - info@safenergy.be

Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL
du 25 septembre 2012

Finances

- Prise d'acte de l'arrêt du Collège Provincial du Brabant wallon du 23 août 2012 approuvant le compte communal de l'exercice 2011.
- Avis favorable sur le compte 2011 de la Fabrique d'église anglicane «All Saint's, Waterloo». Les recettes étant de 68.694,87€, les dépenses de 68.318,47€. Le compte présente un boni de 376,40€.
- Avis favorable sur le budget 2013 de la Fabrique d'église de Bousval. Les dépenses prévues sont de 38.961,77€, les recettes de 38.961,77€. Le budget est équilibré. Il implique une participation communale de 17.273,08€ à l'ordinaire et de 6.098,69€ à l'extraordinaire.
- Avis favorable sur le budget 2013 de la Fabrique d'église de Baisy-Thy. Les dépenses prévues sont de 10.160,04€, les recettes de 10.160,04€. Le budget est équilibré. Il implique une participation communale de 7.540,74€ à l'ordinaire.
- Avis favorable sur le compte 2011 de la Fabrique d'église de Vieux-Genappe. Les recettes se sont élevées à 35.609,62€, les dépenses à 35.608,73€. Le compte présente un boni de 0,89€.
- Attribution d'une subvention de 135€ à l'association «Ba-Rie» dans le cadre de la participation des personnes non voyantes au Beau Vélo de Ravel.
- Attribution d'une subvention en numéraire de 3.138,65€ aux Ateliers du Léz'Art.

Travaux

- Accord et approbation sur la prestation complémentaire réalisée par l'auteur de projet pour la refonte du dossier-projet, relatif aux travaux de voirie et d'égouttage des drèves Emmanuelle (partie), du Château de la Motte (partie), Marie-Henriette, des Châtaigniers, Dom Placide, Dame Berthe et du Chemin de la Longue Haie (partie) à

Bousval suite au passage d'un système d'égouttage séparatif à un système d'égouttage unitaire, tel qu'imposé par la S.P.G.E. Le supplément d'honoraires s'élève à 16.122,89€.

- Approbation de l'estimation ajustée pour un marché de services pour l'étude d'ouvrages à réaliser dans le cadre d'un plan anti-inondations au montant de 48.702,50€.
- Approbation de l'avenant 1. au marché de travaux d'interventions localisées en voiries dans le cadre du programme 2012 confié à l'entreprise Nutons S.A. pour un montant estimé à 55.100€.
- Approbation de l'avenant 1 relatif au marché de travaux, bail d'entretien et de réparations de voiries confié à l'entreprise Nutons S.A. pour un montant estimé à 37.000€.
- Accord sur la décision de principe d'aménager un terrain multisports, et d'installer de nouveaux modules de jeux pour enfants à la cité de la Cressonnière à Vieux-Genappe.

Patrimoine

- Avis défavorable sur la proposition du Ministre régional de l'Aménagement du territoire et du Patrimoine de déclasser partiellement le site Notre Dame de Foy. Sur proposition du Collège communal et de la Commission communale de l'aménagement du territoire. Le Conseil communal souhaite que le périmètre classé ne soit pas modifié et soit maintenu tel qu'il existe actuellement.
- Approbation de la promesse de vente de bien sis à Glabais, Avenue Reine Astrid cadastré section D n°58 n et 58 m pour une superficie de 70 centiares à l'Intercommunale Sedilec représentée par GRD Consult au prix de 5.900€
- Approbation de la cession gratuite pour cause d'utilité publique d'une bande de terrain sise à Vieux-Genappe, Rue Félicien Tubiermont

n°23, d'une superficie de 30ca68dm destinée à l'élargissement de cette voirie.

- Acquisition d'emprises pour l'amélioration et égouttage de voiries et approbation des projets d'acte établis par le Premier Comité d'Acquisition d'Immeubles de Bruxelles relatifs aux acquisitions d'emprises en pleine propriété, en sous-sol et de zone de travail pour l'amélioration de l'égouttage de voiries à Bousval Drève Emmanuelle, Drève du Château de la Motte, Drève des Châtaigniers, Drève Marie Henriette, Drève Dom Placide, Rue Champ Saint Nicolas, Avenue Dame Berthe, Chemin de la Longue Haie.

Energie

- Approbation du projet de renouvellement de l'éclairage public dans diverses rues de Genappe dans le cadre du Programme EPURE 2008. Le projet consiste au remplacement de 192 appareils d'éclairage public et vise la réduction de la consommation d'énergie pour une économie de 43,1%. Le coût global du projet est de 98.982,06€ et les subsides d'environ 60.000€. Les travaux de rénovation débiteront dans le courant de l'année 2013.

Divers

- Fixation du prix de vente grand public du livre «Balade dans Genappe et ses villages, d'hier à aujourd'hui»
- Approbation de l'avenant à la convention d'adhésion entre la Ville et le Centre d'Accueil pour l'Enfant (CAPE) pour 2012, la quote-part est indexée de 3,01%.
- Approbation de la modification n°11. du Règlement d'ordre intérieur des M.C.A.E. «Les Flibustiers» et «Les Petits Bateaux».

CPAS

- Prise d'acte de la démission d'un Conseiller au Conseil de l'Action sociale.

Notre Dame de Foy restera en zone classée

Le club RC Waysien compte environ 200 affiliés. Pendant cette mandature, il avait été envisagé d'aménager un troisième terrain de football et de doter le stade J.C. Flament de vestiaires en dur et d'une cafétéria pour répondre aux besoins des membres.

Les deux terrains étant situés dans un site classé, le Collège communal avait demandé le déclassement partiel de la zone. La Chapelle, la drève et les terrains jouxtant l'édifice n'étant en rien concernés par cette demande. En réponse à cette demande, le Ministre de la Région wallonne envisageait le déclassement d'une zone beaucoup plus vaste que demandé et ne gardait en site classé qu'une petite partie autour de la chapelle.

Comme le veut la procédure, cette proposition a donc été soumise à enquête publique.

L'enquête a fait du bruit, des opposants ont récolté plus d'une centaine de signatures. La Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire (CCAT) s'est prononcée contre ce projet. C'est le 25 septembre, que ce dossier a été représenté au Conseil communal assorti de l'avis du Collège communal de renoncer à sa demande.

En effet, la Région wallonne ayant marqué son accord de principe pour l'aménagement d'un terrain de foot synthétique, il n'est plus nécessaire d'aménager un troisième terrain.

De plus, le Fonctionnaire délégué a fait savoir que si les constructions envisagées (vestiaires et cafétéria) étaient réalisées aux emplacements existants et avec des matériaux traditionnels, il n'y aurait pas de problème pour l'obtention du permis.

Les conditions étant réunies, il n'y a plus aucune raison de déclasser le site «Notre Dame de Foy».

Le Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Sécurité - Police - Etat civil - Finances - Personnel Citoyenneté - Aménagement du Territoire (y compris reconversion du site de la sucrerie) - Mobilité - Economie - Techniques de l'Information et de la Communication - Gestion des cimetières.
Hôtel de Ville - Cabinet du Bourgmestre
Permanences: le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h
Ou rendez-vous: 067/79.42.02 - 067/ 79.42.48
0475/42.70.17 - gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - 1^{er} Echevin
Sports - Gestion des installations sportives et des infrastructures de quartiers - Festivités - Gestion du matériel de festivités - Commerce - Marchés Seniors - ASBL des Salles communales - Plaines de vacances.
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevin
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30
Ou rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Henriette De Gieter - 2^{ème} Echevine
Enseignement - Enseignement artistique - Accueil extrascolaire (ATL) - Bibliothèques - Famille Laïcité Egalité des chances - Place aux enfants (Handicapté) Culture.
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevine
Permanences: le jeudi de 17h à 18h30
Ou rendez-vous: 067/79.42.06 - 0475/40.06.83
henriette.degietter@genappe.be



Etienne Legrand - 3^{ème} Echevin
Travaux publics - Régies - Entretien du patrimoine Propreté - Agriculture
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevin
Permanences: le jeudi de 17h à 18h30
Ou rendez-vous: 067/79.42.05 - 0479/29.68.76
etiennelegrand@skynet.be



Marianne Janssens - 4^{ème} Echevine
Affaires sociales dont le Plan de Cohésion Sociale (PCS) - Petite Enfance - Emploi - Santé - Tourisme Développement durable et Energie - Politique du logement, dont le Plan Habitat Permanent et Rénovation urbaine - Environnement et politique des déchets et des cours d'eau.
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevine
Permanences: le jeudi de 10h à 12h
Ou rendez-vous: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58
marjan@skynet.be



Carine Messens - 5^{ème} Echevine
Urbanisme - Patrimoine - Jeunesse - Jumelages Associations patriotiques - Cultes
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevine
Permanences: le jeudi de 16h30 à 19h00
Ou rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be



Christophe Hayet - Président du CPAS
Permanences au CPAS: le jeudi de 11h à 12h
Ou rendez-vous: 067/64.54.50
christophe.hayet@skynet.be



CHARPENTE
TOITURE
ZINGUERIE

Simonart Roland
1, rue de la Roche 1470 Bousval
010/61.37.62 - 0476/22.56.14

Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51

ENVIRONNEMENT

Une promenade «sécateurs», ça vous tente ?

Le dimanche 21 octobre 2012, Chemins 141 et les Amis de Bousval, en collaboration avec la Ville de Genappe, organisent l'opération «Rendez-vous sur les sentiers».

«Rendez-vous sur les sentiers», c'est agir concrètement pour protéger et valoriser le patrimoine de chemins et sentiers publics. Ce sont des citoyens et des communes qui s'impliquent sur le terrain au bénéfice de l'intérêt général. C'est aussi l'occasion de souligner l'importance de ces petites voies publiques pour la nature, la mobilité douce, le tourisme durable ou

encore les activités sportives de plein air.

Cette année, nous sillonnerons les sentiers et chemins proches des quartiers de Limauges, La Motte, Noirhat et du Pont Spilet à Bousval pour une balade découverte de 9 km et quelques entretiens bien utiles.

Munissez-vous d'un outil léger: cisaille, sécateur, houe, serfouette, petite scie, râteau... d'où le nom de promenade «sécateurs».

N'oubliez pas votre pique-nique, des gants de travail et de bonnes chaussures. Le pique-nique sera abrité en cas d'intem-

péries.

Rendez-vous à pied ou en vélo de préférence à la drève de Limauges à Bousval: parking fléché situé au cul-de-sac de cette drève.

D'où que vous soyez de l'entité, venez nombreux découvrir notre environnement et participez à cette action citoyenne de valorisation des sentiers de promenades dans une bonne ambiance chaleureuse encouragée par la Ville de Genappe

Renseignement
Colette Wibo 010/61.50.70
www.sentiers.be



TRAVAUX

Collecteur de Bousval

Le chantier du collecteur de Bousval démarre, les réunions de chantier auront lieu les lundis à 14 h. Ces réunions auront lieu sur le chantier, sur le site de la future station d'épuration.

L'IBW soucieuse d'occasionner le minimum d'inconvénients possible dans l'exécution de sa mission est à l'entière disposition des personnes intéressées.

Renseignement
M. K. Vrbanc 0492/72.43.68
Surveillant de chantier



Garde Médicale

Octobre
07 Dr Duquesne 067/77.29.05
14 Dr Gauthier 067/78.05.06
21 Dr Glibert 067/77.20.01
28 Dr Guillaume 067/77.17.53

Novembre
Je 01 Dr Duquesne 067/77.29.05
04 Dr Devaux 067/77.37.57
11 Dr Briclet 067/77.10.49
18 Dr Dardenne 067/77.35.61

SPORTS

La salle Gossiaux de Bousval place aux sports



Après 35 ans d'existence, la salle Gossiaux de Bousval méritait bien une rénovation complète. C'est aujourd'hui chose faite.

Le bâtiment, les installations sportives rénovées selon les normes imposées par Infraspports*, les sanitaires et les vestiaires entièrement revisités pour le confort de nos sportifs sont de nouveau à la disposition du public, des écoles et des associations sportives.

L'enveloppe extérieure du bâtiment a été totalement modernisée puisque les 4 façades et la toiture sont aujourd'hui complètement transformées.

Notons aussi que nous avons été très attentifs à l'efficacité énergétique des bâtiments: isolation et étanchéité à l'air renforcées, ventilation double flux avec récupération de chaleur...

Outre le bâtiment principal, des modules annexes ont également été construits. Ils serviront notamment à abriter le matériel sportif des écoles et des clubs.

Ces travaux sont subventionnés par Infraspports* à concurrence de 75% soit pour un montant de 668.950€ et par la province du Brabant wallon pour un montant de 126.244€ du montant global qui s'élève à 867.872€ TVAC. La part communale s'élevant à 72.678€.

Rappelons également qu'une aire de jeu vient d'être inaugurée à proximité de la salle Gossiaux ainsi que 2 pistes de pétanque. Faisant de la salle Gossiaux et des alentours un véritable espace de détente et de loisir.

*Infraspports, gère la construction, la rénovation, l'extension, l'acquisition et l'équipement d'infrastructures sportives, récréatives et de loisirs à la Région wallonne

DEVELOPPEMENT DURABLE

Aidez-nous à trier !

Une non-collecte récurrente peut avoir une explication. Aidez-nous à la retrouver.

1 Evitez de «cacher» vos sacs derrière une haie, une palissade, une boîte aux lettres, un luminaire, un véhicule en stationnement ou un obstacle divers qui pourrait empêcher les collecteurs de voir vos sacs ou les rendre difficiles d'accès!

2 En cas de travaux ou d'obstacles divers dans la rue (camion de déménagement...), empêchant le camion d'accéder à votre rue, placez vos sacs à un endroit accessible pour le collecteur.

3 N'accrochez pas vos bidons (lessive, assouplissant, détergents,...) à l'extérieur de vos sacs. Ils ne pourront pas être recyclés.

4 Ne remplissez pas abusivement vos sacs. Ils risquent de se déchirer et de laisser échapper leur contenu. Si c'est le cas, emballez-les dans un autre sac ou transvasez leur contenu. Les collecteurs ne sont pas responsables des déchets éparpillés par le fait d'un tiers: animaux,...

5 Limitez les risques de voir vos sacs non collectés! Si vous ne sortez pas vos sacs régulièrement, prévenez-nous quand c'est le cas pour que nous puissions attirer l'attention des collecteurs. Pensez également à les déposer à un endroit bien visible!



Rappel des heures de dépôts:
La veille à partir de 18h ou le jour de la collecte avant 6h.





Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Travail sérieux et soigné



AUX FACTURES TROP CHERES

SAFENERGY REDUIT JUSQU'À 75% VOS FACTURES D'ENERGIES



AUDITS ENERGÉTIQUES PAE - AMURE - PEB & COORDINATION CHANTIERS
CH. DE CHARLEROI 33A, 1471 GENAPPE
GSM: 0473/70 89 96 - MAIL: INFO@SAFENERGY.BE



Association à la loupe: le CHAPG

Les aventuriers de l'arche perdue



Un cercle d'histoire poussiéreux, renfermé et archaïque, dites-vous? Détrompez-vous!

À Genappe, il a la réputation d'être très dynamique. Le Centre culturel de Genappe est allé à la rencontre d'Anne Davin, présidente du Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe. Une fonction qu'elle occupe depuis 1998 et qui requiert, selon elle, beaucoup de diplomatie et de contacts.

CCG: Anne Davin, présentez-nous brièvement votre association.

A.D.: Le cercle d'histoire a pour objectifs la recherche, le classement et la conservation de divers documents: archives, livres, cartes postales, photos... dont le sujet concerne Genappe et ses villages. L'association vise aussi au déchiffrement et à l'analyse de ces documents ainsi qu'à la publication d'études via des articles, des brochures, des expositions... Le CHAPG est subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Ville de Genappe qui met également un beau bâtiment à disposition.

CCG: Comment est-elle née?

A.D.: Notre asbl a été créée en février 1989 par des historiens amateurs, passionnés d'histoire locale, qui partageaient la volonté de réunir des personnes soucieuses de la préservation et de la conservation du patrimoine du grand Genappe. C'est ainsi qu'à l'initiative de Jean-François Brigode et de Jean Mévisse (senior), un bureau, une bibliothèque et un petit musée prirent leurs quartiers dans l'ancienne maison communale de Vieux-Genappe.

CCG: Quelles sont les personnes qui s'y investissent?

A.D.: Neuf administrateurs gèrent les comptes, les questions administratives et supervisent les activités de l'association. Le Bureau, composé d'une douzaine de personnes passionnées d'histoire, préparent les activités, rédigent les publications, répondent aux courriers, etc. Tout le monde est bénévole. S'y retrouvent un docteur en histoire, un docteur en archéologie, une historienne, un architecte, un illustrateur... des hommes et des femmes, âgés de 26 à 89 ans. Moi-même, je suis traductrice mais j'ai toujours rêvé d'être archéologue. Alors ici, je m'y re-

trouve un peu. En fait, nous remplissons différentes fonctions: cartographe, bibliothécaire, archiviste, secrétaire, vérificateur aux comptes, archéologue, conservateur... Et moi, je suis un peu comme un chef d'orchestre qui tente d'agencer le tout et de déléguer.

CCG: Vos activités?

A.D.: Nous avons une belle bibliothèque d'ouvrages sur l'histoire de Genappe mais aussi sur l'histoire en générale. Nous publions une revue trimestrielle «Le Lothier roman» et organisons des expositions, des promenades historiques, des excursions ainsi que des fouilles archéologiques... Le premier samedi du mois, nous proposons un atelier de numismatique ouvert à tous. Nous organisons régulièrement une bourse aux cartes postales et notre cycle de conférences remporte son petit succès. En 1997, nous avons hérité des fiches généalogiques d'Henri Martin, ancien secrétaire communal de Glabais et avons créé une section de généalogie qui est fortement sollicitée.

CCG: Quel public visez-vous?

A.D.: Actuellement, nous comptons 250 membres qui reçoivent nos publications, peuvent emprunter nos ouvrages... Tout le monde est bien entendu le bienvenu pour consulter nos ouvrages sur place. Les écoles nous sollicitent fréquemment ainsi que des étudiants pour la réalisation de travaux. Nous sommes aussi régulièrement consultés par le service de l'urbanisme ou par des propriétaires pour obtenir des précisions sur des éléments architecturaux ou autres. Pour nous, la préservation du patrimoine ne va pas à l'encontre de la modernisation.

CCG: Quel rapport entretenez-vous avec votre lieu de vie?

A.D.: Nos recherches englobent bien entendu toute l'entité de Genappe. Nous essayons de proposer des activités dans tous les villages. Nous avons par exemple monté une exposition itinérante de cartes postales. Mais les retours et les échanges dépendent aussi des habitants. En ce sens, je pense qu'il y a des endroits où on pourrait être mieux introduits.

CCG: Des collaborations?

A.D.: Nous collaborons régulièrement avec la Ville de Genappe, le Syndicat d'Initiative, les Amis de Bousval, Villers-la-Ville, le Centre culturel de Genappe dont nous sommes membres de l'Assemblée générale, etc. Par le prêt d'objets, nous avons également aidé le Dernier quartier général de Napoléon, le Refuge Panthère, le Musée de la Photographie de Charleroi... Nous sommes membres de l'ECHARP, l'Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman País et nous faisons partie de la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles.

CCG: Votre agenda?

A.D.: Jusqu'à la fin du mois, nous présentons à l'Espace 2000 une exposition d'anciennes affiches de spectacles «Le théâtre et la salle Saint-Martin». Comme chaque année, nous participons à l'opération «Place aux enfants». Et en novembre, nous aidons le Centre culturel à la mise en place de l'exposition «Carré Blanc» en lien avec l'ancienne sucrerie.

CCG: Un projet pour l'avenir?

A.D.: En 2014, le CHAPG fête ses 25 ans d'existence. On participe à une grande exposition itinérante intitulée «25 ans d'archéologie en Brabant wallon», à l'initiative de la Région wallonne. Cette année-là coïncide aussi avec le 100ème anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. 2014 s'annonce très riche pour nous. Nous avons d'ailleurs la réputation d'être un cercle dynamique. A quoi bon récolter un tas de documents si on ne les exploite pas?

CCG: Et maintenant, le jeu du portrait chinois. Si le CHAPG était une discipline artistique?

A.D.: La photographie car elle permet d'«iconographier» une période, un territoire, des portraits...

CCG: Une personnalité?

A.D.: Jean Mévisse (senior), un historien local, parce qu'il a été à la base de ce souci de transmission et de préservation.

CCG: Un héros de fiction?

A.D.: Indiana Jones pour son côté recherches, fouilles et aventurier. Et ici, au cercle, il faut dire aussi qu'on s'amuse bien et qu'on pratique l'humour sans pareil!

CCG: Une chanson?

A.D.: Un concerto Brandebourgeois de Bach pour son côté solennel et un petit peu «pom-

peux». On préfère en rire...

CCG: Une qualité?

A.D.: La perspicacité parce qu'en histoire, il faut aller jusqu'au bout des choses pour connaître l'explication précise.

CCG: Un défaut?

A.D.: La discrétion car nous ne sommes manifestement pas assez connus.

CCG: Une confiance?

A.D.: Ah... Si Genappe avait encore son château! Reconstitué en entier ou en partie, il nous en dirait des choses...

Consultez l'interview complète sur www.ccggenappe.be/category/association-a-la-loupe/

CHPAG Maison de l'Histoire et du Patrimoine

Adresse: av.Eugène Philippe 1a à 1473 Glabais
Tél.: 067/78.05.03
Email: annedg13@gmail.com
www.histoiregenappe.be

Photo: CHAPG / S. Piermarini
Campagne archéologique sur un tronçon du futur Ravel à Genappe, en 2008, à la recherche du château de Genappe.

Arts à Glabais 2013 à la recherche de ses talents!

Tous les deux ans, Glabais fête les arts en ouvrant ses portes aux artistes, toutes disciplines confondues.

Plus spécifiquement, ce sont les habitants eux-mêmes qui accueillent les expositions en transformant leur lieu de vie en galerie d'art temporaire. Les maisons, les garages, les ateliers, les vérandas mais aussi les carrés verts de ce charmant village hébergent ainsi une quarantaine de créateurs issus d'horizons variés.

Le temps d'un week-end, peintres, sculpteurs, photographes, aquarellistes, céramistes, dessinateurs, graveurs... exposent une sélection de leur travail dans un échange intime avec qui veut (rece)voir.

La prochaine édition est prévue les 25 et 26 mai 2013. Le parcours se dessine et recherche des personnes désireuses de prendre une part active à la mise en place de cette manifestation. Plus précisément, l'appel est lancé à qui souhaite accueillir une exposition, participer à l'organisation générale de l'événement ou présenter son travail.

Tentés par l'expérience? Habitants, artistes, curieux de l'art sous toutes ses formes, manifestez-vous! Une réunion d'information est prévue le 18 octobre.

Contact: Centre culturel
Adeline Tenret, Rue de Bruxelles 14 à Genappe, au 067/ 77.16.27
adeline@ccgenappe.be



Christian VANDERLINCK
Art-Toit SA

Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA Rue Félicien Tubiermont 8/3 B-1472 Vieux-Genappe www.art-toit.be	Mobile 0475 41 18 27 Tél 067 78 06 33 Fax 067 79 05 53 E-mail info@art-toit.be
--	---



Les taxis Claude et L. Francet
Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be



CENTRE CULTUREL

Culture + Politique = politique culturelle ?



Depuis quelques mois, le Centre culturel interroge les habitants de Genappe sur leurs satisfactions, leurs attentes, leurs désirs mais aussi leurs manques en matière de culture à Genappe. Le Forum «Culture & Vous» a déjà permis de récolter les points de vue d'une petite centaine d'entre vous par le biais d'un questionnaire diffusé notamment via le journal de Genappe. Des rencontres chez l'habitant s'organisent autour des mêmes questions dans les différents villages, afin de diversifier les manières de récolter vos avis.

Dans cette grande réflexion globale et étant donné l'approche des élections communales, nous avons décidé d'interroger également les différents partis politiques présents à Genappe. Dans le courant du mois de juin 2012, nous avons donc envoyé un questionnaire aux 4 présidents de sections locales pour connaître leur vision de la culture à Genappe dans les prochaines années et les choix politiques en matière de culture faisant partie de leur programme. Il faut préciser que les stratégies électorales ne sont pas toujours compatibles avec

les contraintes éditoriales d'un journal mensuel et que nous avons d'abord rencontré une certaine hésitation car certains craignaient de dévoiler trop tôt leur programme. À l'heure où nous rédigeons ces lignes, nous n'avons pas encore reçu toutes les réponses attendues mais, à l'heure où vous les lirez, des informations vous seront vraisemblablement parvenues via d'autres canaux. Voici néanmoins quelques éléments de réponses récoltés, présentés dans l'ordre de leur arrivée.

Ecolo Genappe fait le constat d'un grand nombre d'associations culturelles ou sportives dont la richesse et la multiplicité doivent être renforcées. Il évoque le potentiel touristique qui devrait être développé à travers une offre de détente et de loisirs de type «nature et patrimoine». Un de ses objectifs est de veiller à l'équité des subsides et avantages attribués aux différentes associations sportives et culturelles et il propose une dizaine d'actions de développement culturel, liées au tourisme, aux producteurs locaux, à l'adhésion à un agenda 21 de la culture, notamment.

Pour le CDH, c'est la question

de l'identité culturelle qui est mise en avant et qui doit être soutenue, par exemple, par la mise en place d'une formation locale identitaire pour les nouveaux habitants. Le projet culturel de Genappe doit être pensé globalement en incluant les institutions et les associations. Il veut également des espaces de création et l'apparition d'un grand événement annuel fédérateur et souhaite analyser la possibilité d'investir dans un lieu multiculturel de création et de diffusion.

L'Union Socialiste Communale rappelle toute l'importance qu'elle accorde aux associations, à la culture et à un Centre culturel qu'elle a fondé, administré et soutenu pendant de nombreuses années. Elle se déclare porteuse d'un projet pour les habitants de l'entité qui visera à corriger les lacunes et

à redynamiser le tissu social des loisirs en lui garantissant un financement équitable.

Du côté du MR, on souligne la complémentarité du travail accompli par les institutions culturelles et la vitalité du folklore et des kermesses. Les objectifs annoncés pour la prochaine législature sont de créer un pôle culturel regroupant le Centre culturel, les Ateliers du Léz'Arts et le Syndicat d'Initiative, de promouvoir la culture via les institutions présentes et de fédérer les initiatives locales. Un projet important réside dans le soutien à la création d'une salle de spectacle de 150 places en collaboration avec le Tof'Théâtre, le monde associatif, les artistes et la Province du Brabant wallon.

À la lecture de ces différents éléments et suite aux réactions rencontrées lorsque nous avons interrogé les différents partis, nous souhaitons partager ici deux réflexions.

La première concerne la question de l'information qui est une des missions des Centres culturels, dans une logique d'éducation permanente. Pour rappel, l'éducation permanente vise à ce que chacun dispose des moyens d'influencer le cours de sa vie individuelle et de la vie collective en vue d'un fonctionnement démocratique. Elle passe par l'information, la formation, le développement de la pensée critique entre autres. Or, en cette période préélectorale où nous sommes très sollicités par de multiples formes de communication (affiches, réseaux

sociaux, slogans, etc.), on peut s'interroger sur la difficulté qu'il y a à récolter et transmettre de l'information, à la traiter avec recul et à en faire un élément de construction de la pensée et d'élargissement de la vision du monde.

La seconde réflexion concerne globalement la question du développement culturel de Genappe. De notre point de vue, le(s) projet(s) culturel(s) de Genappe doivent se construire à un carrefour. Celui où se rencontrent les trajectoires, les aspirations, les désirs, les manques des uns et des autres, à savoir «monsieur et madame tout le monde» à Genappe, les associations, les institutions, les partis politiques, les acteurs économiques... Mais concevoir et développer un projet culturel pour l'entité, cela demande aussi du temps, du métier, des moyens, qui sont propres aux opérateurs culturels et qui doivent permettre de se projeter dans la durée et dans une vision durable de la culture. Nous souhaitons construire cette vision avec le plus grand nombre.

C'est pourquoi, si vous voulez en faire partie, contactez-nous sur info@ccgenappe.be ou au 067/ 77 16 27. Et n'hésitez pas à vous informer davantage auprès des partis politiques sur leurs priorités en matière de culture à Genappe. Car cela vous concerne.

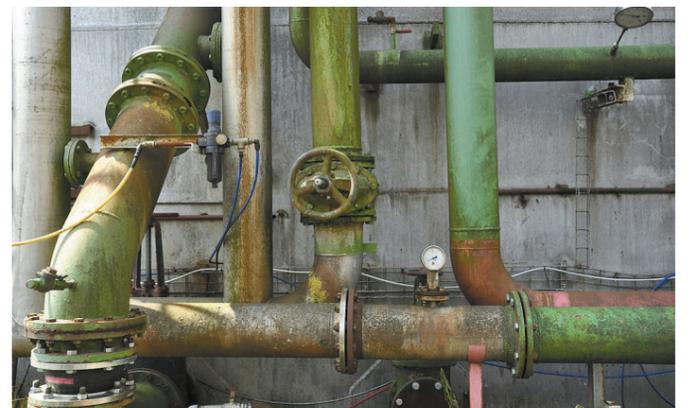
Bernadette Vrancken
Animatrice-Directrice du
Centre culturel

CENTRE CULTUREL

Parlez-nous de l'ancienne sucrerie...

MORCEAU DE SUCRE #5

«Mes petits-enfants me questionnent souvent : «Tiens, qu'est-ce que tu as fait toi Granny comme travail? Qu'est-ce que tu faisais avant? ». Lorsque je vais les rechercher à l'école à Nivelles, on passe par la rue Nicolas Lebrun. Alors, sur le chemin, en leur montrant l'usine, je leur indique que je travaillais ici. Même si les bureaux techniques n'existent plus car ils ont été rasés. Et maintenant quand on passe par là, ils disent : «Ah, c'est ici que tu travaillais, c'était ici ta maison.» Ils sont tout petits, ils n'ont que 3 ans. Ils me demandent aussi ce que je faisais là. Alors je leur explique que je tapais à la machine. À l'aînée, déjà plus âgée, je lui dis : «Je rédigeais à l'ordinateur le courrier et les rapports de conseil d'entreprise, de sécurité, hygiène...» Il y avait du boulot! Je garde un bon souvenir de ma carrière et je suis contente d'avoir fait ce que j'ai fait. Mes parents étaient fermiers à Loupoigne. Mon père et mon frère étaient parmi les derniers à avoir livré des betteraves à la sucrerie avec des chevaux et des chariots à ban-



dage. Comme je dis toujours, mon papa n'a pas voulu que je travaille à la ferme. Et mon mari, fermier lui aussi, m'a toujours dit : «Il ne faut pas rester à la ferme, tu as un diplôme de secrétariat appris au cours du soir. Trouve-toi un boulot.» Parce que deux indépendants, ce n'est pas toujours évident, il vaut mieux avoir un salarié également à la maison. J'ai déjà remercié beaucoup de fois mon père de m'avoir guidée dans cette voie-là...»

Marie-Louise Druetz,
secrétaire au service technique.

Cet extrait de témoignages s'inscrit dans le projet «Carré Blanc» qui a pour objectif de faire émerger l'expression citoyenne sur le thème de l'ancienne sucrerie de Genappe. Des expositions, films, créations sonores et artistiques portant sur le vécu d'anciens travailleurs, les lieux, les activités ainsi que sur la réserve naturelle seront visibles du 16 au 23 novembre prochains.
Infos : 067/ 77 16 27
www.cccgenappe.be.

THEWINEAGENCY®
ONLINE WINE STORE

(Vente de vins et spiritueux en ligne)
(Livraison rapide à domicile)
(Paiement ultra sécurisé)

- Catalogue complet: www.TheWineAgency.be
- Conseils téléphoniques : **067 555 888**

twitter.com/thewineagency1 facebook.com/thewineagency

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be

Beauty home
Portes et châssis en PVC
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

DEVIS GRATUIT

NEVES
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget!

Place E. de Lalleux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

Logement: s'y retrouver dans toutes ces primes...



Acheter, rénover, louer, améliorer les performances énergétique des bâtiments, habitat durable, mixité sociale, primes wallonnes, primes provinciales, ECO-Pack...

Depuis le début de l'année 2012, certaines aides et primes de la Wallonie ou de la Province font peau neuve, de nouvelles formules de promotion du logement apparaissent dans le but d'offrir aux citoyens l'accès à un logement décent et durable. Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver, faisons ensemble le tour de la question

Des sources de financement pour l'habitat

Au niveau wallon

Des primes:

- Prime à la réhabilitation en faveur des propriétaires,
- Prime à la réhabilitation en faveur des locataires,
- Prime à la restructuration,
- Prime à l'acquisition,
- Prime à la construction,
- Prime à la démolition,
- Prime à la création de logements conventionnés.

Tous les formulaires et les conditions d'octroi des primes sont disponibles sur le portail de la Wallonie: www.wallonie.be/fr/formulaire/formalite-list/

Une société de crédit social:

La Société wallonne du crédit social (SWCS) est un organisme officiel qui octroie, avec le soutien du Gouvernement wallon, des prêts hypothécaires et à tempérament à des conditions avantageuses pour acheter, construire, rénover ou encore pour améliorer la performance énergétique d'un logement situé en Wallonie. Le Guichet de Nivelles est l'interlocuteur de proximité des candidats emprunteurs pour les habitants de Genappe. Il s'agit du Crédit social Brabant Wallon - Ave de Burlet 1 - 1400 NIVELLES 067/21.34.94 (en face de la gare) www.csbw.be

Au niveau provincial

La province du Brabant Wallon octroie également différentes aides pour les citoyens. Certaines primes ou soutiens complètent les dispositifs mis en place par la Wallonie.

- Prime «jeunes» pour l'accès à la propriété
- La prime à l'adaptation du logement
- Prêts complémentaires à l'achat et à la construction
- Prêts complémentaires à la rénovation.

Des sources de financements pour économiser l'énergie

Au niveau wallon

Plus de 30 primes sont proposées actuellement pour des travaux visant à l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment, entre autres l'isolation toit-mur-sol, le remplacement des châssis par du double vitrage, l'installation d'équipement de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ainsi que la réalisation d'audit énergétique, test d'étanchéité et thermographie infrarouge.

Dans le cadre de rénovations importantes, voici la marche à suivre:

1. Réalisez un audit énergétique (analyse les performances énergétiques de votre habitation). Cet audit est subsidié à hauteur de 60% par la Région wallonne, 20% par la Province du Brabant wallon et par une prime communale de 100€;
2. Sur base de cet audit, définissez votre priorité dans le type des travaux à réaliser (d'abord l'enveloppe ensuite le chauffage et la ventilation);
3. Demandez plusieurs devis détaillés pour chaque ouvrage envisagé afin d'avoir une première estimation du coût des travaux;
4. Faites appel à un estimateur dans le cadre de la prime à la réhabilitation, à l'écopasseur si vous optez pour la formule Ecopack, à l'entrepreneur afin de compléter l'annexe technique qui accompagne le formulaire de demande de prime et ce afin de valider le choix technique pour l'obtention de la subvention auprès de la région;
5. Prenez contact avec le Service d'Urbanisme de la Ville si une demande de permis s'avère utile;
6. Introduisez votre demande de prime en envoyant l'ensemble des documents requis.
7. Les formulaires de demande sont téléchargeables sur le site energie.wallonie.be de la Région wallonne, disponible

au guichet Énergie de votre la Ville ou sur demande au 0800/11.901.

L'Ecopack

L'Ecopack est une nouvelle formule de financement qui est proposé aux ménages wallons afin de financer des travaux de rénovation économiseur d'énergie. La société wallonne du crédit social (SWCS) et le Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie (FLW) sont les deux seuls organismes officiels chargés d'accorder cet Ecopack.

En y adhérant, le citoyen doit obligatoirement réaliser un bouquet de deux travaux économiseurs d'énergie et bénéficie:

- d'un réseau d'écopasseurs qui ont une double mission donner au citoyen des conseils avisés pour réaliser ses travaux; l'accompagner dans toutes les démarches administratives (pour obtenir le crédit ainsi que les primes).
- d'un prêt à 0% sur le montant net des travaux, primes énergie déduites.

Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, rendez-vous sur le dossier Ecopack du site de la Ville: <http://www.genappe.be/commune/services-communiaux/energie/ecopack> ou contactez le Call Center Ecopack: 078/158.008;

Les subventions Mebar

Dans le cadre de l'opération Mebar II, la Wallonie accorde une subvention aux ménages à revenu modeste pour la réalisation, dans leur logement, de travaux qui vont leur permettre d'utiliser plus rationnellement l'énergie. Cela peut être le remplacement de châssis ou de portes extérieures, des travaux d'isolation, l'installation d'un poêle, le gainage d'une cheminée, le placement d'une chaudière ou d'un chauffe-eau. Pour obtenir la subvention, le demandeur doit s'adresser au CPAS de sa commune.

Les sources de financements provinciales pour l'économie d'énergie:

- Subvention pour l'isolation thermique des habitations
- Subvention pour la pose de capteurs solaires thermiques

Les permanences Logement et l'Énergie à Genappe

La Ville de Genappe organise des permanences «Logement» et «Énergie» afin de répondre à toutes ces questions.

Le Conseiller énergie est disponible du lundi au vendredi de 8h à 11h45 sur rendez-vous et les jeudis de 17h à 19h30 sans rendez-vous.

Le Service logement est à votre disposition tous les matins de 8h à 12h, ainsi que le jeudi de 16h30 à 18h ou par téléphone au numéro suivant 067/79.42.39

agenda

DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE

Exposition

«Le théâtre et la salle Saint Martin»
Salle du Conseil communal à l'Hôtel de Ville, (Espace 2000) aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Vernissage le 28 septembre à 19h.

9 OCTOBRE

Débat

«Enjeux des élections communales» Salle communale de Loupoigne, rue du centre, 30 à 20h.
Pacage - www.pacage.be

10 OCTOBRE

Atelier de Bien être

Pour enfants de 4 à 7 ans. Deux ateliers par mois, le premier de 14h30 à 16h, destiné uniquement pour les enfants. Le second, chaque enfant sera accompagné d'un adulte de 16h30 à 18 h.
Renseignements et inscriptions: Marie Christine Michaux: 0494/13. 33.70

14 OCTOBRE

Elections communales

17 OCTOBRE

Journée Mondiale du don d'organes

Plus d'info en page 5

20 OCTOBRE

Place aux enfants

Voir article en page 6

21 OCTOBRE

Promenade «sécateurs»

Organisée en collaboration avec l'association «Chemin 141», «les Amis de Bousval» et la Ville de Genappe.
Plus d'info en page 9

20 et 21 OCTOBRE

Week-end du bois

à Bousval, le 20 de 13h à 17h - Le 21 de 10h à 17h
Avenue des Combattants, 185 à Bousval (SPRL Litwack Agri)
Renseignements: Syndicat d'initiative: 067/77.23.43
www.sigenappe

25 OCTOBRE

Conférence

à 20H Santé et environnement: La pollution extérieure
Par l'ASBL "Soins et santé à Genappe"
Renseignement: Dr J.P. Devaux 067/77.37.57
jean-pierre.devaux@skynet.be

27 OCTOBRE

Soirée dansante

Soirée inaugurale des Ateliers

du Léz'arts. Présentation de la saison 2012-2013, un bar à soupes, beaucoup de convivialité, une performance de Chloé Coomans, un défilé orchestré par Sophie Lys, une piste de danse et un bar!
A ne manquer sous aucun prétexte!
Renseignement: www.lesateliersdulezarts.be

28 OCTOBRE

Marche Adepts

de l'Ecole de Tambour de Gilles de Genappe
À partir de 9h.
Parcours: boucles de 5km-10km-15km et 20km
Départ de la Maison Galilée (Parking Beghin)
Renseignements
Marc Ravet 0477/51.90.58

3 ET 10 NOVEMBRE À 20H
4 ET 11 NOVEMBRE À 15H

Théâtre wallon

La troupe: «lès pas pièrdis» présentera «Les belles sœurs» d'Eric Assous.
Salle communale de Loupoigne
Entrée: 7€
Renseignement: 0471/61.96.15

17 ET 18 NOVEMBRE

Week-end au Théâtre

Les «Amis du lundi», la troupe de Houtain-le-Val» présentent une comédie en 3 Actes de Paule Merle «La bonne sœur à du flair».
Salle communale de Loupoigne
Le 17/11 à 19h30 et le 18/11 à 16h. Réservations: 8€ (adulte) 5€ (moins de 12 ans)
Evelyne Baisypont: 067/77.26.56

18 NOVEMBRE

Concert de musique classique

à 17h, en l'église St Pierre, Glabais. L'ensemble Quartz (quintette à vent) accompagné à l'orgue par Yuko WATAYA, organiste à la chapelle protestante de Bruxelles interpréteront des œuvres de Haendel, Bach, Mozart, Haydn, etc.
Cartes en vente au Centre Culturel et au Syndicat d'Initiative de Genappe ainsi qu'à la Boulangerie Falaise à Glabais
Places en prévente: 12€ - Sur place: 14€
Réservations: Eddy Jonckheere: 02/351.15.53 ou à edouard.jonckheere@skynet.be

23 NOVEMBRE

Concert

Renouveau Musical de Genappe
Concert de Gala à l'église de Vieux Genappe

